

**RESPECTEZ CELLES ET CEUX  
QUI VOUS ACCUEILLEN  
ET VOUS ACCOMPAGNENT**



**STOP**

**VIOLENCES**



Les menaces, violences et injures envers tout professionnel hospitalier sont des actes pouvant entraîner des amendes et/ou des peines de prison (Art. 433 du Code Pénal)



Pour toute difficulté ou formuler une réclamation, vous pouvez contacter la commission des usagers.



05 55 43 10 39



secretariat.commissiondesusagers@ch-esquirol-limoges.fr

